Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 029-212900484-20260320-DEL202624-DE

DEPARTEMENT DU FINISTÈRE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

MAIRIE D'EDERN

Date de convocation
17 mars 2026

Date d'affichage de la convocation :
17 mars 2026
(délai d'urgence voté en début de séance)

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 17
Nombre de votants : 18

DEL 2026-24

OBJET

CHARTE sur la SECURITE ROUTIERE

ELU REFERENT

VOTE
POUR : 18
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de monsieur Jean-Paul COZIEN, Maire.

Etaient présents : Sandra BOUCHER, Pierre-Yves CHOSSEC, Solenn CŒUR, Stéphanie CORRE, Jean-Paul COZIEN, Dominique DILOSQUET, Pierre-Alain FEREC, Camille GUILLOUX, Sébastien HAMON, Nadine HASCOET, Stéphane JAYR, Cyrille LE GUEN, Daniel MAZE, Andrée PAUGAM, Alain QUEAU, Patrice RANNOU, Maryline RIVIERE et Christelle TREUT.
Était absent et représenté : Samuel LARDEUX
Était excusé : Pierre-Yves CHOSSEC

Secrétaire de séance : Dominique Dilosquet

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, nomme Daniel MAZE, adjoint au maire Elu référent en matière de Sécurité routière et **désigne** Solenn CŒUR-LE MEUR, Conseillère municipale, sa suppléante.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Paul COZIEN.

MAIRIE D'EDERN (FINISTÈRE)